

21

OURO-TAGBA Rabiou, prisonnier politique gréviste de la faim, torturé pendant 9 mois et arbitrairement détenu depuis 6 ans



NÉ à Sokodé le 13 septembre 1991 (34 ans en 2025), mécanicien et vulcanisateur de la NSCT à Dapaong (Région des Savanes), marié et père de deux enfants, OURO-TAGBA Rabiou a été arbitrairement arrêté dans l’Affaire « Tigre Révolution », à Dapaong, le 29 janvier 2020.

C'est alors qu'il travaille au sein de la société qui l'emploie, qu'aux environs de 15H 45, le Commissaire principal de la ville de Dapaong se présente avec 4 autres policiers, tous bien armés, pour procéder à son arrestation avant de lui demander de les conduire dans sa maison parce qu'ils veulent aller faire une fouille de la chambre où il dort. Il les conduit donc jusqu'à son domicile où, à la fin de la fouille de la chambre, il était déjà 17H. Les policiers le ramènent alors au Poste de police où il passe la nuit, seul, dans une cellule très étroite.

Et le lendemain, 30 janvier 2020, déjà très tôt, dès 6H du matin, les agents lui demandent de se doucher, sans savon et, avec brutalité, on le fait monter dans le bus de transport de la Poste (*Le Courrier*) accompagné de 2 policiers qui le conduisent jusqu'à Lomé où ils arrivent à la Grande poste à 20H.

Dès qu'ils le font descendre du véhicule, il voit une jeep et d'autres véhicules pleins d'agents en tenue et tellement nombreux qu'on ne peut même pas les compter.

Il leur est transféré et ceux-ci lui resserrent fortement les menottes aux poignets puis le conduisent à un autre Poste de police qu'il ne connaissait même pas et où on lui fait passer la nuit jusqu'au lendemain 31 janvier 2020.

C'est ce jour du 31 janvier 2020 que d'autres agents sont venus le récupérer dans ce commissariat pour l'emmener au Camp GIPN d'Agoè-Logopé où il va passer 9 mois sous les tortures et autres traitements cruels, inhumains et dégradants.

Le 7 février 2020, il est conduit à la Justice où, présenté au Procureur de la République et au Juge d'instruction, ceux-ci, après l'avoir auditionné, décident de l'inculper pour « *Atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et troubles à l'ordre public* » mais, contrairement à la pratique courante consistant à placer sous mandat de dépôt à la Prison civile de Lomé les détenus accusés comme lui dans la même affaire « Tigre Révolution », on le retourne pour suivre sa détention au Camp GIPN d'Agoè-Logopé, sous les tortures.

Ce n'est finalement qu'au bout des 9 bons mois qu'il a passés au total au Camp GIPN d'Agoè-Logopé, qu'il est ramené à la Prison civile de Lomé où, toujours actuellement détenu, il aura bouclé 6 ans de détention arbitraire sans jugement, ni condamnation au 29 janvier 2026.

Parce qu'il a été arbitrairement et injustement arrêté, détenu, sauvagement torturé et a subi des traitements cruels, inhumains et dégradants pendant sa détention, OURO-TAGBA Rabiou, qui a rejoint le mouvement de grève de la faim lancé par ses codétenus le 8 novembre 2025 pour dénoncer leur injuste situation, doit être libéré immédiatement et sans condition comme le prescrivent le Code pénal togolais et les instruments internationaux ratifiés par l'Etat togolais.

